Festival international des belles nuits de Tigzirt

Le rappeur franco-algérien Algérino fait un tabac

Page 16

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5700 - Dimanche 7 août 2022 – Prix : 10 DA

Elle représente le tiers des dépenses

Diabète, une maladie coûteuse pour la CNAS

Page 3

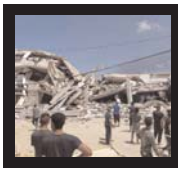

Bombardement des forces sionistes sur Ghaza

L'Algérie «condamne énergiquement l'agression sauvage»

Page 3

Gouvernement de majorité, gouvernement de consensus

Par Mohamed Habili

Si les partisans de Moqtada al-Sadr n'occupent plus la grande salle du Parlement de Baghdad, ils ne se sont pas dispersés pour autant. Aux dernières nouvelles, ils se trouvent encore dans l'esplanade du bâtiment, où à l'appel de leur chef, qui lui reste à distance, ils ont accompli en masse la prière du vendredi. Il n'y a qu'en Irak qu'un parti qui n'est même pas majoritaire entend cependant imposer sa volonté à tout le pays ; qui plus est, à un pays aussi morcelé que l'est devenu l'Irak, vraisemblablement pour longtemps. Le courant chiite sadriste veut un gouvernement de majorité alors que lui-même n'a pas la majorité ; il en est même nettement éloigné. Mais avant qu'il ne lui vienne cette envie, un autre parti dans le monde arabe a pu diriger son pays, en l'occurrence la Tunisie, tout en étant encore plus éloigné de la majorité. C'est Ennahdha, qui ne s'avoue pas vaincu, alors que pour sa part elle serait tout à fait incapable de faire envahir par ses troupes mobilisées l'Assemblée de Tunis, si jamais bien sûr elle formait un tel projet. Une différence fondamentale existe entre l'Irak et la Tunisie. C'est que celle-ci, au plus fort de sa crise, ce qui n'est pas aujourd'hui le cas, n'a jamais cessé d'être un pays gouvernable, tandis que l'Irak ne l'est plus depuis plusieurs décennies.

Suite en page 3

A plus de 120 DA la courgette, 100 la pomme de terre et 450 le poulet...

Achoura fait flamber les prix

Ph/D. R.

A la veille de la célébration de Achoura, les prix des légumes, des fruits et du poulet s'envolent. Ainsi, les pommes de terre sont proposées à plus de 100 DA le kilo, la courgette à 120 DA et le poulet à plus de 450 DA. Cela ne surprend plus personne, car c'est devenu un rituel pratiqué automatiquement par les commerçants à chaque célébration religieuse. Page 2

Marché du corail

La nécessaire relance soulignée par les professionnels du bijou

Page 4

Athlétisme/Mondiaux U20 (5e journée)

L'Algérien Haïthem Chenitef en finale du 800 m

Page 15

A plus de 120 DA la courgette, 100 la pomme de terre et 450 le poulet...

Achoura fait flamber les prix

■ *A la veille de la célébration de Achoura, les prix des légumes, des fruits et du poulet s'envolent. Ainsi, les pommes de terre sont proposées à plus de 100 DA le kilo, la courgette à 120 DA et le poulet à plus de 450 DA. Cela ne surprend plus personne, car c'est devenu un rituel pratiqué automatiquement par les commerçants à chaque célébration religieuse.*

Par Thinhinane Khouchi

La demande sur le poulet a augmenté à l'approche de Achoura, ce qui a fait augmenter son prix. En effet, il y a seulement une semaine, le poulet était proposé à 330 DA le kilo. Aujourd'hui, à la veille de cette célébration religieuse, le kilo est proposé à plus de 450 DA. Malheureusement, cette hausse des prix ne concerne pas uniquement le poulet car même les légumes ont augmenté. Hier, Au niveau des différents marchés du pays, notamment ceux de la capitale, la pomme de terre était proposée entre 100 et 120 DA le kilo. Au niveau du marché Clauzel, les carottes, affichées il y a quelques jours à 80 DA, étaient proposées hier à 100 DA. Idem pour la courgette affichée à 120 DA, la tomate à 110 DA le kilogramme, les poivrons 120 DA, les aubergines à 80 DA et les oignons à 60 DA. Les haricots verts étaient à 270 DA. Même constat pour les fruits. Les pommes sont affichées à 350 DA, les poires à 350 DA. Le prix des bananes, passé de 190 DA à 270 DA, est désormais à 500 DA le kilo. Les clients, notamment au revenu modeste, assistent impuissants à la hausse vertigineuse des prix à la veille de Achoura. «*À chaque fête religieuse, les commerçants n'hésitent pas à céder sans la moindre résistance à la tentation d'augmenter les prix*», nous explique une mère de famille rencontrée hier au marché Clauzel. Elle souligne que c'est une pratique immorale. «*Je trouve que ce sont des escrocs. Dès que la demande augmente, ils augmentent eux aussi les prix. Hier seulement le poulet était à 330 DA le kilo, et du jour au lendemain, il est affiché à 450 DA ! C'est du vol*». Elle ajoutera que «*tous nos plats préparés pour les fêtes, notamment Achoura, sont à base de poulet, on ne peut pas s'en passer ou le remplacer car la viande rouge est encore plus chère que la viande blanche*». Confirmant les propos de cette mère de famille, Salim, père de deux enfants, nous dira que «*la viande rouge est intouchable vu son prix qui n'est jamais au-dessous de 1 500 DA le kilo. C'est pourquoi on se rabat sur le poulet qui est devenu au fil du temps l'ingrédient principal des plats traditionnels préparés à cette occasion. Malheureusement, les commerçants profitent de cette aubaine, sachant que le poulet est la seule viande qu'on peut se permettre*». Pour les commerçants, tous assurent que «*nous n'y sommes pour rien. Nous ne faisons que répercuter les augmentations opérées par nos fournisseurs. S'ils augmentent d'un dinar, on fait de même*». Mais ils s'accordent a dire que «*le prix du poulet connaît une augmentation en raison de l'Achoura*».

T. K.

Ph/E. Soraya/J. A.

Assurances /Coopération interafricaine

Prochaine AG de l'OAA à Alger en mai 2023

La promotion du partenariat et de la coopération interafricaine en matière d'assurance et de réassurance constituera le thème principal de la 49e Assemblée générale de l'Organisation africaine des assurances (OAA), qu'abritera Alger en mai prochain. Quelque 2 000 participants, entre responsables, experts et conférenciers, prendront part à cette Assemblée générale de l'OAA, qui se tiendra du 27 au 30 mai 2023 à Alger, a-t-on appris auprès de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), dont le directeur général préside le Comité d'organisation de cette manifestation internationale. Cet «*important événement*» rassemblera d'éminents conférenciers et experts internationaux qui traiteront des thématiques importantes se rapportant notamment au «*développement d'une industrie saine de l'assurance en Afrique afin de faciliter et de promouvoir la coopération interafricaine en matière d'assurance et de réassurance*», selon la même source. Les participants à cette rencontre se pencheront sur l'élaboration d'une feuille de route qui sert les intérêts des membres de l'Organisation et sur les voies et moyens pour défendre les positions communes de ses membres. Créer des partenariats avec d'autres organisations, notamment la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced), l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'«Access to Insurance Initiative» dans divers programmes de renforcement des capacités, figure également à l'ordre du jour de la prochaine AG de cette organisation, qui se veut être «*le porte-voix des requêtes du secteur auprès des décideurs politiques, des gouvernements et d'autres parties prenantes, afin de leur présenter les nombreux avantages de l'assurance en Afrique*». La candidature de l'Algérie pour abriter cet évènement a été introduite lors de la dernière Assemblée générale de l'OAA, tenue à Nairobi au Kenya, par le directeur général de la CNMA, Chérif Benhabilès, qui a été élu à cette occasion vice-président de cette Organisation dont le statut est devenu organisation internationale et non régionale. Cette candidature, qui s'inscrit dans l'ambition de l'Algérie de se frayer une place de choix dans son espace africain, a été retenue à l'unanimité des membres lors des travaux de cette Assemblée générale. Lors de cette AG, les participants avaient préconisé également la promotion des assurances dans le continent africain, soulignant l'importance de ce secteur en tant que levier de développement économique et social dans le continent. Ils avaient plaidé pour une plus grande implication des pouvoirs publics dans le soutien du secteur des assurances. La 48e Conférence de l'OAA s'est tenue sous le thème «Assurance et changement climatique : exploiter les opportunités de croissance en Afrique».

D. T.

Investiture du nouveau président de la République de Colombie

Boughali représente le Président Tebboune à la cérémonie

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, prendra part, aujourd'hui, en tant que représentant du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République de Colombie, Gustavo Petro Urrego, indique hier un communiqué de l'Assemblée. «*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a chargé M. Brahim Boughali, président de l'APN, de le représenter à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République de Colombie, Gustavo Petro Urrego, élu le 19 juin 2022. La cérémonie d'investiture aura lieu dimanche dans la capitale colombienne Bogota*», précise-t-on de même source. Le président de l'APN «*rencontrera son homologue colombien, David Racero, ainsi que le président du Sénat colombien, Roy Barreras, pour discuter de la coopération parlementaire bilatérale*», selon la même source. «*Les relations d'amitié, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et la Colombie sont privilégiées*», souligne le communiqué, ajoutant que «*les deux pays œuvrent à les renforcer à travers des concertations bilatérales périodiques*». Cette démarche «*s'est traduite par la signature de plusieurs conventions dans les domaines politique, socio-économique et culturel*» ainsi que «*l'installation des deux groupes parlementaires d'amitié Algérie-Colombie le 8 mai 2022 et Colombie-Algérie le 10 mai 2022*», conclut le communiqué.

R. N.

Douanes/ A Tamanrasset et à El-Oued Saisie de

53 100 comprimés psychotropes et 28 000 paquets de cigarettes

Les services des douanes de Tamanrasset et d'El-Oued ont saisi, lors de deux opérations distinctes, une quantité de 53 100 comprimés psychotropes à bord d'un bus de transport de voyageurs et 28 000 paquets de cigarettes à bord d'un véhicule utilitaire, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). «*Les agents de la brigade mobile relevant des services de l'inspection divisionnaire des douanes de Tamanrasset ainsi que la brigade mobile des services de l'inspection divisionnaire des douanes d'El-Oued ont saisi, lors de deux opérations distinctes menées en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire* (ANP), *53 100 comprimés psychotropes de type Prégabaline* (300 mg) *qui étaient à bord d'un bus de transport de voyageurs et 28 000 paquets de cigarettes de type ''HP'' qui étaient à bord d'un véhicule utilitaire, et arrêté cinq individus qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes*», précise-t-on de même source. Cette opération s'inscrit dans le cadre «*des efforts conjoints déployés sur le terrain par les services opérationnels des brigades des douanes en coordination avec les dispositifs de sécurité, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, toutes formes confondues*», selon la même source. Les deux opérations s'inscrivent «*dans le cadre des missions de protection des services des Douanes algériennes, et de leur mobilisation 24h/24 pour contribuer à la lutte contre tout ce qui menace la santé et la sécurité du citoyen*», conclut le communiqué.

M. N.

Bombardement des forces sionistes sur Ghaza

L'Algérie «condamne énergiquement l'agression sauvage»

■ *L'Algérie a condamné énergiquement, vendredi, l'agression sauvage conduite par les forces d'occupation sionistes sur la bande de Ghaza.*

Par Massi Salami

Pb/D. R.

«*L'Algérie condamne énergiquement l'agression sauvage conduite par les forces d'occupation israéliennes sur le secteur de Ghaza et exprime sa profonde préoccupation devant cette dangereuse escalade qui s'ajoute à une série interminable de violations systématiques à l'endroit des civils, et ce, en violation manifeste de toutes les chartes et décisions internationales pertinentes*», a indiqué le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger dans un communiqué. «*Tout en réitérant sa pleine solidarité avec le peuple palestinien, l'Algérie appelle la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU, à une intervention urgente pour mettre fin à ces agressions criminelles et imposer le respect des droits du peuple palestinien, en tête desquels son droit inaliénable et imprescriptible à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale*», a ajouté la même source. Suite à cette agression, le Comité international de la Croix-Rouge dans les territoires palestiniens occupés (CICR) s'est dit «*préoccupé*» par l'escalade des agressions des forces d'occupation sionistes contre les palestiniens dans la bande de Ghaza. Le CICR, cité par l'agence palestinienne de presse Wafa, a appelé toutes les parties à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, assurant qu'il «*suit de près la situation*». Pour sa part, la Russie s'est déclarée «*profondément inquiète*» de l'évolution des événements dans la bande de Ghaza, mettant en garde «*contre l'aggravation de la situation humanitaire dans la région*». «*Nous observons avec une profonde inquiétude l'évolution des événements dans la bande de Ghaza qui peuvent aggraver encore la situation humanitaire déjà déplorable à Ghaza*», a indiqué la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, dans un communiqué. Vendredi, la Présidence palestinienne a condamné cette agression sioniste. «*La Présidence a condamné l'agression* (sioniste) *contre notre peuple dans la bande de Ghaza, a exigé sa cessation immédiate et a tenu les forces d'occupation responsables de cette dangereuse escalade*», indique l'agence Wafa. De son côté, le porte-parole du Mouvement de libération nationale palestinien «Fatah», Monther al-Hayek, a déclaré que «*les bombardements de Ghaza et le ciblage et l'intimidation de civils sans défense est un nouveau crime qui s'ajoute aux crimes commis par le forces d'occupation contre notre peuple*». Dans un communiqué de presse, al-Hayek a appelé la communauté internationale et les médiateurs à «*intervenir immédiatement pour empêcher l'occupation de commettre plus de massacres*». Le Premier ministre palestinien, Mohamed Shtayyeh, a dénoncé et condamné cette agression, portant aussi à l'occupant sioniste l'entière responsabilité de cette dangereuse escalade. Selon les autorités de l'enclave palestinienne, 13 morts, dont une fillette de cinq ans, et plus de 100 blessés ont été enregistrés depuis vendredi, en raison de la violence dont a usée l'ennemi sioniste. Ce bilan est le pire que les autorités ont enregistré depuis la guerre de onze jours en mai 2021, qui avait fait 260 morts parmi les Palestiniens.

M. S.

Elle représente le tiers des dépenses

Diabète, une maladie coûteuse pour la CNAS

Avec plus de quatre millions de diabétiques, l'Algérie fait face à un véritable problème de santé publique. Ce chiffre de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) ne représente que la moitié du nombre réel de diabétiques, estimé à 10 % de la population du pays. On considère que la moitié des malades ne sait pas qu'elle est diabétique. Très souvent, la maladie n'est découverte que lors d'une complication. Ce chiffre nous renseigne sur l'ampleur de cette maladie qui touche une bonne partie des Algériens. Le diabète est l'affection la plus fréquente des maladies chroniques prises en charge par la Cnas. Le Professeur Ammar Tebaibia, spécialiste en médecine interne, a indiqué que la prise en charge des diabétiques représentait 28 % des dépenses de la Cnas, soit plus de 54 milliards de dinars. Allant dans les détails des coûts de cette prise en charge, il a précisé que la Cnas a dépensé «*54 milliards de dinars, dont 29 milliards de dinars pour l'insuline, 14 milliards de dinars pour les bandelettes glycémiques et 8 milliards de dinars pour les traitements oraux*». Lors d'une journée d'étude pour la présentation du Guide de soins du pied diabétique, le spécialiste qui dirige le service de médecine interne à l'Hôpital public (EPH) de Birtraria, Alger, a souligné que la prise en charge du pied diabétique avait un coût considérable pour la Caisse, du fait du grand nombre de malades, estimé à 4 millions, de la durée d'hospitalisation et de l'acquisition de molécules innovantes. Le Professeur Tebaïbia, qui a contribué avec un panel d'experts à l'élaboration d'une recommandation sur la prise en charge du pied diabétique, a décrit la maladie comme «*insidieuse et grave*», ajoutant qu'elle peut provoquer une obstruction artérielle et entraîner une maladie ou une insuffisance cardiaque ou rénale. Le diabète peut également entraîner la cécité par lésion des vaisseaux oculaires ou hypertension artérielle, voire amputation partielle ou totale de la jambe du patient. L'expert de la Cnas a souligné, à cet égard, l'importance d'un dépistage précoce du diabète pour prévenir le risque d'amputation du patient. De son côté, le Professeur Samia Zakari, spécialiste en médecine interne et éducation thérapeutique du diabète à l'EPH de Birtraria, a déploré le recours aux diabétiques pour le traitement d'un stade avancé de la maladie, soulignant l'importance de la formation dans ce volet pour une bonne prise en charge du malade. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a précisé que «*les patients sont souvent diagnostiqués à un stade avancé de la maladie, ce qui entraîne des complications graves et multiples*», soulignant que le nouveau guide élaboré par un groupe d'experts permettra de «*réduire les amputations de 80 %*». Cette nouvelle ligne directrice se veut un «*outil concret*» qui permettra de faire face aux complications graves du diabète, a indiqué le ministre, saluant le «*bon travail*» réalisé par les experts de diverses spécialités en coordination avec les étudiants.

Louisa A. R.

LA QUESTION DU JOUR

Gouvernement de majorité, gouvernement de consensus

Suite de la page une

La gouvernabilité ne dépend pas tant des majorités parlementaires réalisables que des courants politiques formant dans leur ensemble le champ politique national. En Tunisie, un bloc historique, le bloc national, exerce le pouvoir réel depuis l'indépendance du pays. Un bloc de même nature est au pouvoir en Algérie, et ailleurs dans le monde, arabe notamment. Pour se gouverner, ni la Tunisie, ni l'Algérie, ni l'Egypte, ni le Maroc, pour ne citer qu'eux, n'ont un besoin vital des partis, ni même d'une classe politique. Dans nos pays d'ailleurs, les partis n'en sont pas à proprement parler. Ce sont tout au plus des machines électorales, un peu d'ailleurs à l'image des partis américains, sans leurs moyens financiers toutefois. Ce qui a disparu en Irak, à la suite de l'invasion américaine de 2003, c'est le bloc historique maître du pouvoir d'Etat sur la longue période. Le pays dans la région le plus proche de l'Irak, c'est la Libye, un autre pays dont l'Etat a été détruit par une agression extérieure. Ce qui n'existe plus ni en Irak ni en Libye, c'est l'Etat national. Bloc historique et Etat national sont les deux versants d'une même réalité, l'un renvoyant à la dimension politique, l'autre aux institutions dont se compose tout Etat. Irak et Libye sont plongés dans la crise politique, qui touche aux fondements mêmes de leurs Etats. Il n'y a en revanche aucune crise politique en Tunisie, encore moins en Algérie, en Egypte ou au Maroc. On peut toujours leur trouver une crise, en cherchant bien, mais elle ne serait pas politique. Ces pays sont politiquement stables. Ils pourront le rester longtemps, tout en passant par toutes sortes de crises d'une autre nature. La revendication de Moqtada Sadr d'un gouvernement de majorité, et non plus d'un gouvernement de consensus, comme c'est le cas en Irak dès le départ des Américains, n'a aucune chance d'aboutir. Dans un pays qui n'est plus porté par un bloc historique national, il n'y a de gouvernement possible que de gouvernement de consensus. Ce que précisément les adversaires chiites de Moqtada Sadr se tuent à lui expliquer. Lorsqu'aucune majorité n'est plus possible et qu'on s'interdit le recours à la violence, seul un gouvernement de consensus est envisageable. Là où le bloc historique s'est décomposé, il n'y a plus de force capable d'exercer son hégémonie, et donc de réunifier le pays sous son autorité exclusive.

M. H.

Marché du corail

La nécessaire relance soulignée par les professionnels du bijou

Les différents intervenants dans le métier de la bijouterie et de l'artisanat ont souligné, à l'occasion de la fête en cours du bijou d'Ath Yenni (sud de Tizi-Ouzou), l'impérative réouverture et réglementation de l'exploitation du corail.

Par Hocine K.

L'approvisionnement en cette matière première essentielle entrant dans la fabrication du bijou, en argent notamment, «*indisponible*» sur le marché, est aujourd'hui «*un grand dilemme et relève du parcours du combattant pour les artisans*», a estimé Samy Cherrat, artisan bijoutier de la région.

Le corail, «*étant un produit protégé, son acquisition, en plus de son prix élevé qui atteint les 100 000 DA/kg, nécessite beaucoup de procédures et implique même, parfois, des tracasseries juridiques*», a-t-il fait-il savoir. Une réalité qui, selon lui, «*freine le développement de l'activité artisanale et pousse beaucoup d'artisans à abandonner leur métier*».

L'artisan bijoutier lance, à cet effet, un appel aux pouvoirs publics pour «*faciliter l'accès à cette intrant essentiel en balisant son usage à des fins d'activité artisanale*». Il rappelle, à ce propos, l'existence d'un décret datant de 1996, date de la 2e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni, portant sur «*l'octroi d'une partie de la production nationale aux artisans bijoutiers de la région*».

Or, depuis 2001, la pêche au corail est officiellement suspendue. «*Ce qui a provoqué une grande pénurie en la matière et ouvert la voie à son exploitation frauduleuse et à une activité spéculative ruineuse, et pour l'artisan et pour le pays*», a-t-il regretté.

Mêmes constat et ton chez Nacer Sadeg, exerçant la même profession, qui a plaidé pour «*la réouverture et l'organisation de l'activité de pêche au corail*».

De son côté, Mourad Achour, artisan en corail à El Taref, exposant à cette fête, a aussi considéré que la reprise de l'exploitation du marché du corail est une «*nécessité*», estimant, en outre, qu'«*elle ne sera que bénéfices pour le pays*».

«*Aujourd'hui, l'activité de la pêche au corail est clandestine et les quantités extraites sont acheminées de la même manière vers des pays voisins qui en bénéficient en le transformant et l'exportant*», relève-t-il.

Pour s'approvisionner, les transformateurs et artisans en corail guettent les enchères des douanes, or, fait-il remarquer, celles-ci ne sont pas «*régulières et dépendent des résultats des opérations de répression de la contrebande*».

La réglementation de cette activité permettra, a-t-il soutenu, «*la disponibilité sur le marché et la baisse du coût de cette matière, ce qui impliquerait une relance de l'activité artisanale et assurerait des entrées en devises pour le pays*».

Mohamed Chaïb, propriétaire d'une entreprise de pêche et de transformation de corail à El Taref, indique quant à lui que «*les professionnels du métier sont toujours en attente des textes d'application et du cahier des charges du décret ministériel de 2015 autorisant la reprise de l'activité de la pêche au corail*».

«*L'activité de la pêche au corail, suspendue en 2001, a été autorisée en 2015, sauf qu'à ce jour, nous attendons toujours les textes d'application de ce nouveau décret*», a-t-il dit, soulignant que cette réglementation «*mettra fin à l'exploitation frauduleuse de cette matière et relancera l'activité artisanale*».

Cependant, poursuit-il, «*la relance de l'activité devra avant tout profiter aux gens du métier, pêcheurs et transformateurs disposant de capacités et de savoir, et cadrer avec l'intérêt national*». Ce qui exige «*une minutie et une fermeté pour traduire cette vision globale et stratégique dans la confection du cahier des charges*», a-t-il conclu.

Pour rappel, le 28 juillet, à l'ouverture de la 16e édition de la traditionnelle fête du bijou d'Ath Yenni, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hammadi, avait déclaré que la chasse au corail est en voie de réglementation.

Le ministre, qui a donné le coup d'envoi de cette manifestation dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection à la wilaya, a évoqué avec les artisans exposants les contraintes et perspectives du métier, et a affirmé la «*disponibilité*» de l'Etat à apporter «*tout son soutien*» à son développement.

Il a relevé, à l'occasion, que le corail existait «*en abondance*» en Algérie, mais qu'il était «*mal exploité*» jusque-là, soulignant que le ministère de la Pêche travaille à actualiser les textes et réglementer l'activité de la chasse du corail pour assurer une meilleure disponibilité sur le marché.

H. K.

Constantine

Un mort et 18 blessés dans un accident de la route sur l'autoroute Est-Ouest

Une personne est décédée et dix-huit autres ont été blessées suite à un télescopage entre treize véhicules et un bus de transport de voyageurs, survenu durant la nuit de vendredi à samedi sur l'autoroute Est-Ouest, dans son segment relevant de la wilaya de Constantine, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de la Protection civile (DPC).

Il s'agit d'un accident qui s'est produit plus exactement dans la partie reliant les agglomérations de Djebal Ouahch et d'El M'ridj, a précisé à l'APS la cellule de l'information et de la communication de cette direction. L'accident a provoqué le décès sur place d'une femme âgée de 35 ans, ont affirmé les services de ce corps constitué, soulignant que la dépouille a été évacuée vers la morgue du Centre hospitalo-universitaire Benbadis, sis au chef-lieu de wilaya. Le même accident a causé également des blessures de divers degrés à dix-huit autres personnes âgées entre 11 et 57 ans, a encore ajouté la même source. L'ensemble des victimes blessées, poursuit-on, se trouve actuellement sous surveillance médicale au sein du service des urgences du même établissement de santé, après avoir bénéficié des premiers secours prodigués par des médecins de la Protection civile.

K. L.

Mali/Mise en œuvre de l'Accord d'Alger

La Réunion de haut niveau décisionnel adopte des mesures encourageantes

La deuxième édition de la Réunion de haut niveau décisionnel des parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali a clôturé ses travaux vendredi à Bamako, par l'adoption d'un communiqué, sanctionnant cinq jours d'intense dialogue entre les Parties signataires de l'Accord issu du processus d'Alger. Etaient présents à la cérémonie de clôture, présidée par le Premier ministre et Chef du gouvernement malien, Choguel Maiga, des membres du gouvernement, des responsables des Mouvements, de la médiation internationale et des médias. Dans son allocution de clôture, Choguel Maiga a réitéré la volonté du Président de la transition ainsi que du gouvernement de ne ménager aucun effort pour mettre en œuvre sa part d'engagement prise dans le cadre de l'Accord de paix.

Il a tenu à remercier la médiation internationale sous «*la conduite déterminée de l'Algérie*» dont il a «*salué le leadership et l'engagement*».

Parmi les principaux résultats auxquels a abouti la Réunion décisionnelle de haut niveau, il est à mentionner la décision d'intégration de 26 000 ex-combattants en deux tranches avant fin 2024, la création et l'opérationnalisation d'une commission ad hoc en charge de conduire les travaux concernant les hauts cadres civils et militaires des mouvements signataires et également la décision du gouvernement de diligenter les réformes politiques et institutionnelles non liées à la révision constitutionnelle. Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère positive, marquée par la réitération par toutes les parties de leur attachement à l'Accord de paix et leur engagement à travailler à l'accélération de sa mise en œuvre.

Les parties maliennes et les membres de la Médiation internationale se sont généralement félicités des résultats concrets de cette rencontre et, au-delà, ont mis en évidence le caractère irremplaçable de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

La réunion ministérielle du Comité de suivi de l'Accord dont l'Algérie assume la présidence que le gouvernement malien a souhaitée dans les prochaines semaines est perçue comme ayant le potentiel de relancer et de renforcer la dynamique de paix à laquelle le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, n'a pas cessé d'appeler les parties maliennes.

Pour rappel, les travaux de la Réunion de niveau décisionnel des parties à l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, se sont ouverts lundi dernier à Bamako, en vue de «*débattre des différents aspects de l'Accord pour parvenir à un consensus autour de décisions qui concrétiseront sa mise en œuvre effective*».

Siham B.

LFC 2022

Les céréaliculteurs tenus de vendre leurs productions à l'OAIC

■ *Les céréaliculteurs bénéficiant du soutien de l'Etat doivent vendre l'intégralité de leurs productions à l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), en vertu de la loi de finances complémentaire pour l'année 2022, publiée au Journal officiel n° 53.*

Par Salem K.

«*Tout agriculteur pratiquant la céréaliculture bénéficiant du soutien de l'Etat, tant en amont qu'en aval, et quelle qu'en soit sa forme ou sa nature, est tenu par l'obligation de céder sa production des blés et orges à l'Office algérien interprofessionnel des céréales*», est-il indiqué dans la LFC 2022, signée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 3 août en cours.

Les modalités d'application de cette nouvelle disposition seront fixées par voie réglementaire, ajoute le même texte.

Concernant les mesures d'encouragement de l'investissement agricole, la LFC a introduit une modification relative à l'exonération de l'impôt sur le revenu global (IRG) pour les revenus résultant des activités agricoles et d'élevage.

Ainsi, sont exonérés de l'IRG pendant une durée de 10 ans, les revenus résultant des activités agricoles et d'élevage exercées dans les terres nouvellement mises en valeur, et ce, à compter de la date d'entrée en exploitation (et non pas la date de leur attribution, comme prévu initialement dans le code des impôts directs et taxes assimilées).

Commerce : le dernier délai pour la mise en place des instruments de l'e-paiement repoussé au 31 décembre 2023

Le délai de la mise en place des instruments de paiement électronique, au niveau des espaces commerciaux, a été prolongé au 31 décembre 2023, en vertu de la loi de finances complémentaire pour l'année 2022, publiée au *Journal officiel* n° 53.

«*Tout agent économique devra mettre à la disposition du consommateur des instruments de paiement électronique, pour lui permettre, à sa demande, de régler le montant de ses achats à travers son compte bancaire ou postal dûment domicilié au niveau d'une banque agréée ou Algérie Poste*», est-il souligné dans la LFC 2022, signée par président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le 3 août en cours.

«*Les agents économiques doivent se conformer aux dispositions du présent article, au plus tard le 31 décembre 2023*», selon le même texte.

A noter que cette disposition ne se limite pas aux TPE et couvre tout instrument de paiement électronique, y compris le m-paiement.

Par ailleurs, la LFC a introduit une mesure permettant de transformer les créances détenues par les banques sur les entreprises en titres négociables.

«*L'opération de titrisation est subordonnée à l'accord du débiteur*», selon le texte, précisant que les modalités d'application de cette disposition sont fixées, en cas de besoin, par un règlement de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) et d'un règlement de la Banque d'Algérie.

Dans le domaine de l'importation des équipements de transport, la LFC 2022 a autorisé le dédouanement pour la mise à la consommation, à l'état usagé, les aéronefs et éléments d'aéronefs ainsi que les navires de transport de voyageurs et de marchandises.

S. K.

FAO

Baisse des prix mondiaux des produits alimentaires en juillet

Les prix mondiaux des denrées alimentaires ont «*nettement*» reculé en juillet, marqués par la baisse des prix des principales céréales et des huiles végétales, a indiqué vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un rapport publié sur son site web.

L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'établissant à 140,9 points en juillet, soit une baisse de 8,6 % par rapport à juin. Selon les auteurs du rapport : «*Il s'agit de sa quatrième baisse mensuelle consécutive depuis qu'il a atteint, plus tôt dans l'année, son niveau le plus haut jamais enregistré*».

L'indice qui permet de suivre l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un panier de produits alimentaires, couramment échangés, est néanmoins resté supérieur de 13 % à sa valeur de juillet 2021, précise la FAO. Pour Maximo Torero Cullen, économiste en chef de la FAO, «*la baisse des prix des produits alimentaires, qui avaient atteint des niveaux très élevés, est positive, en particulier du point de vue de l'accès aux aliments*».

Il prévient, toutefois, que de nombreuses «*incertitudes demeurent*», notamment les prix élevés des engrais et leurs potentielles incidences sur la production et les moyens de subsistance des agriculteurs à l'avenir, les perspectives économiques mondiales sombres et les fluctuations des taux de change qui, selon lui, «*menace sérieusement la sécurité alimentaire mondiale*».

L'indice des prix des céréales a cédé 11,5 % pendant le mois, mais reste tout de même en hausse de 16,6 % par rapport à sa valeur de juillet 2021, note le rapport. «*Les prix de toutes les céréales représentées dans l'indice ont chuté, et la plus forte baisse étant à mettre sur le compte des prix mondiaux du blé, qui ne perdent pas moins de 14,5 % en réaction à l'accord conclu entre l'Ukraine et la Russie au sujet du déblocage des principaux ports de la mer Noire et du fait de l'arrivée des disponibilités saisonnières issues des récoltes en cours dans l'hémisphère Nord*», explique l'organisation onusienne. Les prix mondiaux des céréales secondaires, eux, ont reculé de 11,2 % en juillet, ceux du maïs cédant 10,7 %, un recul qui s'explique lui aussi en partie par l'accord concernant la mer Noire, ainsi que par l'accroissement des disponibilités saisonnières en Argentine et au Brésil.

Les prix internationaux du riz ont également enregistré leur première baisse en 2022.

Les prix des huiles végétales à leur plus bas niveau depuis 10 mois

Quant au prix des huiles végétales, il a dégringolé de 19,2 % en juillet, tombant ainsi à son niveau le plus bas depuis 10 mois. La baisse a concerné les cours de tous les types d'huile, en raison des abondantes disponibilités exportables prévues en Indonésie pour ce qui concerne l'huile de palme, de la nouvelle récolte abondante d'huile de colza qui est prévue et d'une demande d'huile de soja qui est restée atone.

Les prix de l'huile de tournesol ont connu la même tendance baissière dans un contexte de demande mondiale à l'importation limitée, malgré les incertitudes persistantes quant à la logistique dans la région de la mer Noire.

La baisse des prix du pétrole brut a également tiré les valeurs des huiles végétales vers le bas.

Par ailleurs, l'indice des prix du sucre a fléchi de 3,8 % depuis juin, sur fond d'inquiétudes en ce qui concerne la demande future compte tenu du nouveau ralentissement de l'économie mondiale qui est attendu et en raison de l'affaiblissement du real brésilien et d'une baisse des prix de l'éthanol qui a donné lieu à une production de sucre plus importante que prévu au Brésil au cours du mois de juillet.

Les données indiquant une hausse des exportations et des perspectives de production favorables en Inde ont également contribué à la baisse des prix mondiaux du sucre, tandis que le temps chaud et sec dans l'Union européenne, qui suscite des inquiétudes quant aux rendements de la betterave à sucre, a empêché une baisse plus nette des prix.

S'agissant de l'indice des prix des produits laitiers, il a cédé 2,5 % par rapport à juin, sous l'effet d'une activité morne sur les marchés, mais s'est tout de même établi à une moyenne supérieure de 25,4 % à celle de juillet 2021. «*Les prix des laits en poudre et du beurre ont baissé, tandis que ceux du fromage sont restés stables, soutenus par la demande dans les destinations touristiques européennes*», note le rapport.

L'indice FAO des prix de la viande a lui aussi reculé en juillet, de 0,5 % par rapport à juin, du fait de l'affaiblissement de la demande à l'importation de viandes rouges.

En revanche, les prix internationaux de la volaille ont atteint leur plus haut niveau jamais enregistré, tirés vers le haut par une solide demande mondiale à l'importation et d'un resserrement de l'offre dû aux épidémies de grippe aviaire dans l'hémisphère Nord, ajoute le rapport.

Selma B.

Famine en Somalie

La FAO appelle «à agir maintenant»

La famine pourrait s'installer dans huit régions somaliennes d'ici septembre prochain, si l'échec des cultures et de la production animale se généralise, si les prix des principaux produits de base continuent d'augmenter et si l'aide humanitaire ne parvient pas à atteindre les plus vulnérables, a prévenu, vendredi, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), appelant à «agir maintenant».

Par Mourad M.

La FAO Somalie a besoin d'urgence de 131,4 millions de dollars pour venir en aide à 882 000 personnes dans 55 districts en leur fournissant une aide immédiate pour sauver des vies et assurer leurs moyens d'existence. Ces efforts de prévention de la famine en Somalie ne sont pour l'heure financés qu'à 46 %. Ils s'inscrivent dans le cadre du Plan d'intervention contre la sécheresse dans la Corne de l'Afrique, qui couvre également le Kenya, l'Ethiopie et Djibouti. Les niveaux de financement demeurent faibles dans tous les secteurs, le Plan de réponse humanitaire 2022 pour la Somalie n'étant financé qu'à 43 % au 4 août 2022.

En Somalie, plus de 900 000 personnes, vivant pour la plupart dans des zones rurales, ont rejoint des camps de personnes déplacées depuis le mois de janvier 2021, en raison de la sécheresse et du manque de moyens de subsistance.

Plus de 90 % de la Somalie connaît actuellement des conditions de sécheresse sévères. On prévoit en outre une cinquième saison des pluies insuffisante de suite – un record historique – ce qui entraînera des besoins humanitaires élevés jusqu'en 2023, a indiqué le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

M. M.

Commentaire

Trahison

Par Fouzia Mahmoudi

Si au moment des élections présidentielles en France les parties de gauche se sont entre-déchirés, Jean-Luc Mélenchon et La France Insoumise étant particulièrement visés vis-à-vis de leur manque de soutien à l'Ukraine, au moment de la coalition de la NUPES (Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale) ils n'ont cessé de présenter un front aussi uni possible. Il a surtout été reproché à ceux qui avaient attaqué LFI durant la campagne présidentielle de prétendre désormais partager le programme des Insoumis. Or aujourd'hui, à l'occasion des turbulences autour de la visite américaine à Taiwan, le secrétaire national d'Europe écologie-les Verts a nettement marqué son désaccord avec Jean-Luc Mélenchon et réaffirmé son soutien au peuple taïwanais. La question taïwanaise divise la NUPES. Julien Bayou, député au sein de cette coalition de gauche et secrétaire national d'Europe écologie-les Verts, a réagi aux propos de Jean-Luc Mélenchon concernant la visite américaine à Taïwan. «*Ce n'est pas possible, sous prétexte de je ne sais quelle soi-disant ''provocation'', de considérer que l'intimidation de la Chine à l'égard de Taïwan est acceptable*», a affirmé Julien Bayou. Le chef de La France Insoumise ayant qualifié de provocation la venue sur l'île de Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des représentants des États-Unis. «*On ne peut pas être démocrate à géométrie variable et considérer que, parce que telle ou telle action froisserait un régime autoritaire comme la Chine, on devrait abandonner Taïwan*», poursuit Julien Bayou. Il a aussi qualifié la vision diplomatique de Jean-Luc Mélenchon de «*datée*». «*Je vois un vrai cynisme : tout ce qui est opposé aux États-Unis est bien. Je trouve que ça relève d'un comportement non-aligné. Mais c'est en 1955 en fait la conférence de Bandung sur le non-alignement, en pleine Guerre froide. On en est très loin je crois*», critique-t-il encore. Le secrétaire national d'EELV dénonce encore la «*rhétorique des provocations*» qui, selon lui, ont aussi joué un rôle dans le conflit en Ukraine. «*Il faut soutenir les peuples quand ils luttent pour leur droit, où que ce soit dans le monde, et quand bien même ça fâche des régimes autoritaires*», conclut-il. Au sein de la NUPES, la situation entre la Chine et Taïwan divise. Le député européen écologiste David Cormand avait déjà critiqué la position de Jean-Luc Mélenchon sur Twitter. Le parti a publié un communiqué dans lequel il condamne «*l'intimidation militaire de la Chine*». Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste, s'est montré plus mesuré, tout en marquant une forme de soutien à Taipei. «*L'opportunité de la visite de Nancy Pelosi à Taïwan est discutable, la volonté des Taïwanais de vivre en démocratie ne l'est pas*», a-t-il commenté, lui aussi sur Twitter. Toujours sur le réseau social, le compte du secteur International-Europe du PCF a posté un thread sur la situation. Qualifiant aussi de «*bravade*» la visite de Nancy Pelosi à Taïwan, la série de messages rappelait aussi que «*ce qui doit primer c'est l'intérêt commun aux peuples et États de la région de garantir une coexistence pacifique*». Le remerciement public de l'ambassade de Chine en France à Jean-Luc Mélenchon pour son soutien n'a certainement pas aidé à calmer les tensions au sein de la NUPES. Reste à voir comment les cadres de la LFI, que l'on sait très vindicatifs et qui conçoivent toute critique comme une trahison, vont réagir face à la sévère charge de Julien Bayou. Surtout que ce dernier s'attaque à leur grand manitou.

F. M.

Climat

La grande réforme de Biden de retour au Sénat

Après 18 mois de négociations, le dénouement paraît proche : le Congrès américain va débuter cette semaine l'examen d'une nouvelle version de la grande réforme sociale et climatique de Joe Biden, qui pourrait enfin offrir une victoire au président américain. «*Ce projet de loi va radicalement changer la donne pour les ménages américains et notre économie*», a promis le locataire de la Maison-Blanche, arrivé au pouvoir avec d'immenses ambitions de réformes. Ce grand plan – fruit de nombreux compromis avec l'aile droite de son parti – comprend 370 milliards de dollars pour honorer les objectifs très ambitieux de Joe Biden sur les émissions de gaz à effet de serre. Cet investissement, le plus grand jamais vu aux États-Unis dans ce domaine, est «*historique*», a assuré le président. Car si les États-Unis sont touchés chaque année par des inondations meurtrières et des incendies ravageurs, la crise climatique est bien bas dans la liste des préoccupations des ménages américains, loin derrière l'inflation ou le chômage. Pour s'assurer que ces dépenses remportent le soutien des Américains, les démocrates ont décidé de les toucher directement au portefeuille : une partie de ces fonds servira à financer des crédits d'impôts pour les producteurs et les consommateurs d'énergie éolienne, solaire et nucléaire. Cet argent doit aussi permettre de renforcer la résilience des forêts face aux incendies monstres qui ravagent l'Ouest américain et dont la multiplication a été directement attribuée au réchauffement de la planète.

Le «Inflation Reduction Act», tel qu'il est baptisé, entend en parallèle s'attaquer au prix exorbitant des médicaments comme l'insuline et gommer ainsi en partie les immenses inégalités dans l'accès aux soins aux États-Unis. «*L'angoisse des personnes qui ne sont pas capables de payer pour des médicaments qui pourraient leur sauver la vie va être considérablement allégée*», a assuré le chef des démocrates au Sénat, Chuck Schumer.

La grande réforme qui va être débattue au Sénat obligerait entre autres les groupes pharmaceutiques à offrir des remises pour certains médicaments dont le prix augmente plus vite que l'inflation. Le camp de Joe Biden dénonce avec véhémence le coût prohibitif de certains traitements, qui peuvent être jusqu'à dix fois plus chers que dans d'autres pays riches. Une indignation pourtant loin d'être unanimement partagée aux États-Unis, où beaucoup pensent que répondre aux aléas de la vie est une affaire de prévoyance individuelle dont l'État n'a pas à se mêler. Ces investissements, populaires chez les Américains selon plusieurs sondages, sont en effet vivement dénoncés par l'opposition républicaine, qui accuse Joe Biden de jeter de l'huile sur le feu d'une inflation qui bat des records. «*Nous allons faire tout ce qui est en notre possible pour faire échouer ce texte*», a promis l'influent sénateur républicain John Thune vendredi. Mais leurs moyens de blocage sont de fait limités : les démocrates n'ont exceptionnellement besoin que de leurs seules voix pour adopter le texte. L'opposition devrait toutefois tenter de ralentir le processus législatif en présentant des amendements à la chaîne lors des débats. Le projet de loi devrait être soumis au vote des sénateurs en début de semaine prochaine. Après cela, il prendra la route de la Chambre des représentants, où le camp de Joe Biden dispose d'une courte majorité. Le président américain, qui a désespérément besoin d'un succès politique à moins de 100 jours des périlleuses élections législatives de mi-mandat, exhorte le Congrès à l'adopter sans attendre.

Maroc

Des victimes de la répression du Makhzen témoignent sur les graves violations du droit humain

■ *La mort récente de l'un des plus hauts responsables des centres de rétention secrets destinés à la torture au Maroc a été l'occasion pour ses victimes d'apporter leurs témoignages concernant les graves violations des droits humains et autres abus dont elles ont été victimes.*

Par Moncef Gh.

Dans un article intitulé «*La mort du commissaire Kaddour Al-Youssoufi réveille les blessures de ses victimes*», un site marocain a recueilli des témoignages d'anciens détenus sur ce que ce tortionnaire, qui dirigeait une prison secrète à Casablanca, avait commis.

L'ancien détenu politique marocain, Fouad Abdelmoumni, a raconté, dans un post publié sur sa page Facebook, son expérience amère. «*Mon corps a souffert des atrocités que m'a infligées Al-Youssoufi et ses serviteurs, et je sais qu'ils ont torturé mon père avant moi il y a de cela quelques années*», a-t-il raconté.

«*J'ai été témoin du comportement abject de l'homme et de la méchanceté de ses subordonnés. Ils ont délibérément déformé la réalité en affirmant avoir réussi à protéger le régime de dangers réels et imminents, alors qu'en réalité ils étaient devant des gens pacifiques et sans défense n'ayant commis aucun acte de violence ou de crime, et n'ayant même aucun lien avec une quelconque action politique*», a-t-il ajouté.

A cet égard, il est revenu sur certaines méthodes de torture du régime du Makhzen, «*telles que les menaces, les passages à tabac, les insultes, les mauvais traitements et la privation totale de soins et de contact avec le monde extérieur* (...)».

De son côté, l'historien et défenseur des droits de l'Homme, Maâti Monjib, a indiqué dans un post sur Facebook, que «*ce tortionnaire débordait de créativité lorsqu'il s'agit de soumettre de jeunes opposants à toutes sortes de tortures physiques et psychologiques*», faisant savoir que «*plusieurs militants victimes de ses méthodes misérables sont décédés ou devenus fous*».

Pour sa part, le professeur universitaire Abdellatif Zeroual, neveu du militant marocain Abdellatif Zeroual (les deux portent le même prénom), mort sous la torture dans les prisons du Makhzen, a assuré que «*Kaddour Al-Youssoufi est considéré comme directement responsable, avec ses adjoints à la Division nationale de la police judiciaire, de l'enlèvement et la torture de dizaines, voire de centaines de personnes* (dont certaines sont décédées, comme dans le cas d'Abdellatif Zeroual et d'Amine Al-Tahani) *dans la prison secrète de Casablanca*».

«*Kaddour et ses serviteurs n'étaient rien d'autre que le bras armé d'un régime tyrannique et corrompu, qui continue de liquider et d'emprisonner systématiquement ses opposants ou de les apprivoiser pour continuer à imposer son diktat*».

Quand le Makhzen vend l'image trompeuse d'un Maroc respectueux des droits de l'Homme

Dans une précédente publication, l'ancien détenu politique marocain et actuel diplomate onusien, Jamel Benomar, avait relaté l'expérience de son enlèvement par les services de sécurité marocains et sa détention pendant plusieurs mois au centre de rétention secret de Casablanca en étant tout le temps menotté et les yeux bandés.

Il avait également dénoncé les pratiques de Kaddour Al-Youssoufi lors de révélations fracassantes à des journalistes, au milieu des années 90, lorsqu'il a vu arriver ce principal tortionnaire du centre de Casablanca, à l'Office des Nations unies à Genève, dans le cadre d'une délégation gouvernementale officielle venue remettre un rapport au Comité de l'ONU contre la torture, en vendant l'image trompeuse d'un pays respectueux de son engagement envers les normes internationales.

Le diplomate marocain a conclu son message en déclarant : «*Beaucoup de mes compagnons prisonniers d'opinion sont morts sans avoir vu le véritable changement politique auquel nous aspirions, mais beaucoup de nos tortionnaires sont encore en vie et profitent de leur retraite, bénéficiant de la protection de l'Etat et d'une impunité honteuse* (...)». Le Comité de coordination des familles des disparus et des victimes de la disparition forcée au Maroc a quant à lui souligné dans un communiqué intitulé «*N'oublions pas les victimes des violations flagrantes des droits de l'Homme au Maroc*», que Kaddour Al-Youssoufi a supervisé les interrogatoires et la torture de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants appartenant aux mouvements militants les plus en vue au Maroc. Il a, en outre, indiqué qu'un certain nombre d'entre eux sont morts «*à cause de la torture ou d'épuisement et de malnutrition lors des pratiques que supervisait Al-Youssoufi*», notant que ce dernier «*se délectait des cris de ses victimes*». Le Comité a estimé que la mort d'Al-Youssoufi, sans connaître la vérité, tenir les tortionnaires pour responsables et préserver la mémoire, «*prouve que le dossier des graves violations des droits de l'Homme est toujours d'actualité, notamment celui des disparus dont le sort n'est pas connu et des victimes de disparition forcée au Maroc*».

8 mois de prison ferme à l'encontre de migrants arrêtés la veille du drame de Melilla

Quatorze migrants subsahariens arrêtés le 23 juin dernier, soit la veille du drame migratoire de Melilla, ont été condamnés jeudi à huit mois de prison ferme au Maroc, ont fait savoir l'Association marocaine des droits humains (AMDH) et la défense, qualifiant cette peine de «*très dure, injuste et injustifiable*». «*Le tribunal de première instance de Nador* (nord) *a condamné ces migrants à huit mois de prison ferme, c'est un jugement très dur*», a indiqué aux médias leur avocat, Mbarek Bouirig, qui compte faire appel.

«*La peine prononcée contre ces migrants est injuste et injustifiable. Les migrants n'ont commis aucun délit. Leur tentative de franchir le poste-frontière était dans le but de chercher la protection internationale*», s'est indignée, de son côté, l'AMDH (section Nador) dans un communiqué publié sur sa page Facebook. Selon ladite association, «*les autorités marocaines ont falsifié des dossiers médicaux pour les agents des services de sécurité, afin d'attester de leurs blessures*». «*Pour preuve, les sept agents des services de sécurité présents lors du procès ont tous nié avoir été violentés par les migrants et aucun d'eux n'a pu reconnaître les migrants condamnés*», a souligné l'AMDH, espérant que «*la cour d'appel allait innocenter les migrants et les rétablir dans leurs droits*».

Les 14 migrants condamnés jeudi, en majorité des Soudanais, avaient été arrêtés le 23 juin lors d'une opération de ratissage des autorités marocaines dans le massif de Gourougou, près de la frontière avec l'enclave espagnole de Melilla. Ils ont été poursuivis, entre autres, pour «*appartenance à une bande criminelle d'immigration clandestine, outrage à des agents de la force publique pendant l'exercice de leur fonction et désobéissance*», selon Me Bouirig. Pour rappel, 33 autres migrants arrêtés dans la même affaire ont écopé le 19 juillet dernier de 11 mois de prison ferme chacun pour «*entrée illégale*» au Maroc. Vingt-neuf autres, dont un mineur, sont poursuivis devant la justice marocaine. Le 24 juin, au poste-frontière de Melilla, au moins 23 migrants subsahariens ont été brutalement tués par la police marocaine qui tentait de les empêcher d'entrer dans l'enclave espagnole. De nombreuses vidéos et images ont circulé sur les réseaux sociaux, montrant des dizaines de migrants au sol, quasiment inertes. Certaines montraient également les forces de sécurité marocaines en train de tabasser des migrants.

Des séquences vidéo prises par l'AMDH montrent un agent de sécurité marocain frappant au sol des hommes visiblement blessés et un autre agent jetant un corps inerte sur plusieurs personnes. Selon des organisations de défense des droits humains au Maroc et ailleurs, le nombre de victimes lors de la répression sanglante d'environ 2 000 migrants africains le 24 juin dépasse de loin les 23 morts annoncés par les autorités marocaines. De nombreux pays et organisations internationales ont exigé l'ouverture d'une enquête internationale indépendante, afin de faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé et sanctionner les auteurs. **M. Gh.**

Tunisie

Le vent du changement souffle sur La Kasbah et les hauts cadres de l'Etat

Il semblerait, selon des sources proches et bien informées, qu'il faudrait s'attendre, à partir du début de la semaine prochaine, à des mouvements un peu partout dans les hautes sphères de l'administration tunisienne. Ainsi, et selon ces sources, il y aurait un remaniement ministériel qui se prépare depuis un certain moment. Non pas parce que les ministres actuels ont démérité, mais, plutôt, pour passer le flambeau à une autre équipe pour une nouvelle période et un nouveau programme. Il semblerait aussi qu'il va y avoir un mouvement dans le corps diplomatique. Ce qui laisserait comprendre qu'il se pourrait que quelques ministres de l'actuel gouvernement obtiennent un poste diplomatique à l'étranger. Les mouvements vont probablement toucher, par ailleurs, le corps des gouverneurs. Et tout ceci est prévu pour les quelques jours à venir. Sauf que vu que le Président Kaïs Saïed demeure toujours imprévisible dans ses décisions, et vu qu'il cherche obstinément à trouver les bons profils, qui soient aussi compétents qu'intègres et au-dessus de tout soupçon, il se pourrait que ces mouvements soient reportés pour quelques jours voire semaines.

Kef : Les quantités de céréales collectées ont atteint près de 549 000 quintaux

La cheffe de la direction de la production végétale relevant du Commissariat régional du développement agricole, Emna Barbouch, a annoncé que les quantités de céréales collectées dans le gouvernorat du Kef, depuis le début de la saison de la récolte et jusqu'au 4 août courant, ont atteint près de 549 000 quintaux. La production se répartit entre 424 517 quintaux de blé dur, 33 960 quintaux de blé tendre et 90 236 quintaux d'orge, a-t-elle précisé. **Saber T.**

Athlétisme/Mondiaux U20 (5e journée)

L'Algérien Haïthem Chenitef en finale du 800 m

L'Algérien Chenitef a décroché la première place de la 2e série avec un chrono de 1:48.55, réalisant non seulement sa meilleure performance personnelle mais également le meilleur temps des trois séries inscrites au programme des demi-finales.

Par Racim S.

Le demi-fondiste algérien Haïthem Chenitef s'est qualifié en finale du 800 m des Championnats du monde des moins de vingt (U20), vendredi lors demi-finales disputées à Cali (Colombie).

L'Algérien a décroché la première place de la 2e série avec un chrono de 1:48.55, réalisant non seulement sa meilleure performance personnelle mais également le meilleur temps des trois séries inscrites au programme des demi-finales. Le Polonais Kacper Lewalski s'est adjugé la 2e place qualificative (1:48.76). La finale devait avoir lieu hier (22h16, algériennes). Une deuxième algérienne sera en lice pour cette 6e et dernière journée des Mondiaux de Cali, à savoir Wissal Harkas qui s'était qualifiée en finale du concours de triple saut (21h50, algériennes).

Lors de la cinquième journée, l'Algérien Ismaïl Benhammouda avait décroché la médaille d'argent au 10.000 m marche, avec un temps de 42:42.49", derrière les Turcs Mazlum Demir, médaillé d'or (42:36.02) et Yildiz Hayrettin, médaillé de bronze (43:07.95).

L'Algérie participe à ces Mondiaux avec un total de douze athlètes (10 garçons et 2 filles).

R. S.

Uruguay/ Foot

Luis Suarez marque son premier but avec Nacional Montevideo

La recrue phare du Nacional Montevideo, Luis Suarez, a inscrit vendredi son premier but pour le compte du club de ses débuts où il a fait son grand retour cette semaine, lors du match de la 2e journée du championnat uruguayen, remporté 3-0 face à Rentistas.

Sur un corner tiré par Brian Ocampo, le meilleur buteur de l'histoire de la Celeste a marqué de la tête le troisième but du match à la 58e minute, après être entré en jeu en début de seconde période.

Le dernier but du Pistolero pour El Bolso remontait au 25 juin 2006, contre Rocha, dans un match qui s'était terminé par un score de 2-0 en faveur du Nacional et lui avait offert le titre de champion d'Uruguay 2005-2006. Le Nacional avait officialisé le retour de Suarez pour un contrat de cinq mois, le 27 juillet dernier.

Mardi, sa première apparition sur le terrain s'était soldée sur une défaite 1-0 face à l'Atletico Goianiense (Brésil), en quart de finale aller de la Copa Sudamericana. Suarez, 35 ans, est le meilleur buteur de l'histoire de la sélection uruguayenne, avec 65 buts. Il a commencé sa carrière au Nacional en 2005 à l'âge de 18 ans, avant un long périple en Europe qui l'a conduit à l'Ajax Amsterdam (111 buts en 159 matches), à Liverpool en 2011 et au FC Barcelone en 2015.

R. S.

France/ Foot/ Ligue1 (transfert)

Jordan Veretout rejoint l'Olympique de Marseille

Le milieu de terrain français Jordan Veretout s'est engagé pour trois ans avec l'Olympique de Marseille en provenance de l'AS Rome, a annoncé le club de Ligue 1 française vendredi soir.

Formé à Nantes, passé par Aston Villa et Saint-Etienne, il revient dans le championnat de France après cinq saisons passées en Italie, à la Fiorentina (2017-2019) puis avec l'AS Roma (2019-2022), victorieuse la saison dernière de la Ligue Europa Conférence.

L'OM n'a pas dévoilé le montant du transfert de Veretout, qui vient étoffer un groupe déjà renforcé par les arrivées du latéral Jonathan Clauss (ex-Lens), du gardien espagnol Ruben Blanco, en provenance du Celta Vigo, et de l'attaquant Uruguayen Luis Suarez.

Appelé pour la première fois l'an passé en équipe de France, Veretout, 29 ans, compte cinq sélections sous le maillot bleu, avec lequel il a remporté en octobre dernier la Ligue des nations, entrant très brièvement en jeu face à la Belgique puis face à l'Espagne.

Lyes H.

Rugby Championship

Le capitaine australien Michael Hooper absent face à l'Argentine

Le capitaine de l'Australie, Michael Hooper, n'a pas pu disputer pas hier le match de Rugby Championship face à l'Argentine, ayant fait le choix de se retirer pour protéger sa santé mentale, a annoncé Rugby Australia.

Hooper, 30 ans, est rentré par avion de Mendoza après avoir dit à ses coéquipiers des Wallabies qu'il n'avait pas l'état d'esprit nécessaire pour jouer pour son pays, et encore moins pour le diriger, lors du test d'hier.

«Bien que cette décision n'ait pas été facile à prendre, je sais que c'est la bonne pour moi et pour l'équipe à ce moment précis», a déclaré le joueur aux 121 essais, cité dans le communiqué de Rugby Australia.

«Toute ma carrière, j'ai cherché à faire passer l'équipe en premier mais je ne me sens pas capable de remplir mes responsabilités pour le moment dans mon état d'esprit actuel».

Le pilier James Slipper le remplacera donc en tant que capitaine, tandis que Fraser McReight prendra la place de Hooper au poste d'ailier gauche.

Cette décision a été qualifiée de *«courageuse»* par le sélectionneur australien Dave Rennie.

«C'est très professionnel de sa part (...). Il s'est adressé à l'équipe aujourd'hui, ce qui lui a demandé énormément de courage, et lui a fait savoir qu'il n'allait pas bien, et il a pensé que c'était mieux pour lui et pour l'équipe qu'il rentre chez lui», a déclaré Rennie.

«Tout le monde le respecte pour cela et nous lui apporterons tout le soutien possible dont il a besoin», a-t-il ajouté.

Selon Rennie, cela fait plusieurs semaines déjà que Hooper lutte contre des problèmes personnels et il a fini par aller en parler au médecin de l'équipe. *«Il a pu refouler certaines choses ces dernières semaines et nous n'étions certainement pas au courant de quoi que ce soit»*. Le directeur général de Rugby Australia, Andy Marinos, a déclaré que la santé de Hooper était prioritaire et qu'aucune pression ne serait exercée sur lui pour qu'il revienne sur le terrain.

L'Australie affronte à nouveau l'Argentine la semaine prochaine à San Juan avant une semaine de pause, suivie de deux tests du Rugby Championship à domicile contre l'Afrique du Sud.

M. O.

Tennis

Rublev et Kyrgios qualifiés pour les demies à Washington

Andrey Rublev, 8e mondial et tête de série N.1, s'est qualifié vendredi pour les demi-finales du tournoi sur dur de Washington, en battant 6-2, 6-3 J.J. Wolf (99e). Le Russe affrontera pour une place en finale le Japonais Yoshihito Nishioka (96e), sorti vainqueur 7-6 (7/5), 4-6, 7-5 du marathon l'ayant opposé au Britannique Daniel Evans (40e), au bout de 3h35 de lutte. L'autre demi-finale opposera l'Australien Nick Kyrgios (63e) au Suédois Mikael Ymer (115e). Rublev est en quête d'un 4e titre cette année, après ceux glanés à Marseille, Dubaï et Belgrade. Une telle performance ferait de lui le joueur le plus titré cette saison avec Rafael Nadal et Carlos Alcaraz. Le Russe de 24 ans, réaliste à défaut d'être impressionnant en début de journée pour écarter l'Américain Maxime Cressy (32e) 6-4, 7-6 (10/8), en quart de finale disputé avec 24 heures de retard en raison des orages qui s'étaient abattus la veille sur la capitale des Etats-Unis, s'est montré autrement plus convaincant face à Wolf.

Il a pris à quatre reprises le service de l'Américain sans jamais concéder le sien, malgré quatre opportunités adverses. Agressif et contrôlant le jeu à sa guise, il s'est imposé sans sourciller en 1h20.

Au terme d'une lutte autrement plus acharnée de deux heures et demie, Nick Kyrgios, vainqueur de l'épreuve en 2019 et finaliste du dernier Wimbledon, est venu à bout 6-7 (5/7), 7-6 (14/12), 6-2 du régional de l'étape Frances Tiafoe (27e).

Une rencontre à haute intensité, enlevée et offrant de beaux points qui a fini par virer à l'avantage de l'Australien, toujours aussi fantasque – en témoigne ses coups entre les jambes – et râleur, contre lui-même ou le public jugé trop bavard entre les échanges.

Mais, s'appuyant sur son service redoutable (35 aces), il a su garder son sang-froid pour sauver cinq balles de match dans le jeu décisif du deuxième set. Tiafoe, frustré de n'avoir su boucler le match sur ces occasions, a ensuite perdu pied, laissant Kyrgios s'échapper après être passé très prêt de la sortie. Ce dernier devait affronter hier Mikael Ymer, venu à bout 6-2, 5-7, 6-3 de l'Américain Sebastian Korda (54e).Chez les femmes, Liudmila Samsonova (60e) et Xiyu Wang (95e) ont créé les surprises du jour, en éliminant respectivement Victoria Azarenka (20e) et Emma Raducanu (10e). La Russe s'est montré plus solide que la Britannique, qui aura la lourde tache de défendre son titre à l'US Open dans trois semaines, en s'imposant 7-6 (8/6), 6-1. La Chinoise a elle profité de la défaillance physique de la Bélarusse pour gagner leur duel 6-1, 6-3. Elles s'affronteront pour une place en finale.

May N.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Constantine

280 millions DA pour le réaménagement de plusieurs routes de la ville

UNE ENVELOPPE financière de 280 millions de dinars a été dégagée pour le réaménagement des routes de plusieurs quartiers de la ville de Constantine, a révélé, hier, le vice-président de l'Assemblée populaire communale chargé des réalisations et de l'urbanisme, Hakim Lafouala. Cet investissement «*conséquent*» devra profiter à plusieurs quartiers de la ville de Constantine dont l'état des routes est dégradé ou impraticable, a précisé M. Lafouala à l'APS, mettant en avant l'importance de l'opération qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Le budget dégagé à cet effet a été scindé en deux lots, le premier d'une valeur de 150 millions de dinars déjà engagé en travaux à travers les quartiers El Hadaba, sur le tronçon reliant la cité Zouaghi-Slimane au tronçon Massinissa vers Boussouf, la cité Khaznadar, entre l'Université les frères Mentouri (Constantine-1) et la cité Zouaghi-Slimane et une partie du quartier Sidi Mabrouk, a-t-il détaillé.

Selon M. Lafouala, les travaux de la première tranche de l'opération de remise en état des routes de la ville de Constantine «*avance à un rythme soutenu*», faisant état de la mise en place par l'APC de Constantine d'une équipe technique chargée du suivi des travaux et la résolution «*immédiate*» des contraintes posées sur le terrain par les entreprises de réalisation.

A ce titre, le vice-président de l'APC de Constantine a indiqué que des efforts étaient en cours, de concert avec les partenaires économiques concernés pour résoudre le déficit en matériaux de construction (goudron) signalé par les entreprises de réalisation.

La seconde tranche de cette opération évaluée à 130 millions de dinars sera lancée «*incessamment*», a fait savoir M. Lafouala, affirmant que toutes les procédures d'usage ont été finalisées et ne reste que le lancement de l'avis d'appel d'offres pour choisir les entreprises de réalisation.

Les travaux cibleront les routes des quartiers Serkina, El Gammas, sur les hauteurs de Constantine et le quartier Sidi M'cid vers celui de Békira (Hamma Bouziane), selon les précisions données par le vice-président de l'APC de la ville de Constantine, lequel a affirmé que le choix des quartiers a été fait sur la base de rapports élaborés par les instances techniques concernées relevant de la Direction des travaux publics notamment, et de concert avec la société civile.

Hani Y.

Oum El Bouaghi

Déraillement d'un train transportant du gasoil à Ain Fakroun

UN TRAIN transportant du gasoil a déraillé vendredi à la commune d'Ain Fakroun (Oum El Bouaghi), provoquant le renversement de deux wagons citernes, a-t-on appris de la direction locale de la Protection civile, sans déplorer des pertes humaines.

Le train reliant Ain M'lila (Oum El Bouaghi) à la wilaya de Tébessa, composé de huit wagons citernes transportant du gasoil, a déraillé près du point kilométrage 46, provoquant le renversement de deux wagons citernes et la fuite d'une quantité de gasoil, a précisé la Protection civile. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile d'Ain Fakroun, soutenus par ceux de l'unité principale du chef-lieu de wilaya, sont intervenus, indique-t-on.

L. O.

Festival international des belles nuits de Tigzirt

Le rappeur franco-algérien Algérino fait un tabac

■ *Le rappeur français d'origine algérienne Algérino a animé, vendredi soir, un concert explosif à Tigzirt (35 km au nord de Tizi Ouzou), dans le cadre du Festival international des belles nuits.*

Par Hamid Messir

Près de 8 000 personnes sont venues, dont certaines depuis le sud du pays pour assister au spectacle. De peur de rater le concert certains de ses fans sont arrivés à l'espace Louni abritant les soirées du festival dans le milieu de l'après-midi. L'attente fut longue pour eux, puisque leur idole n'a fait son apparition que peu avant 23 heures. La forte affluence a dû retarder le début du concert ayant mis à rude épreuve les organisateurs pour garantir les meilleures conditions possibles au déroulement du spectacle. Même le chanteur, agréablement surpris par les devants de la scène noire de monde, n'a pas cessé d'appeler ses fans à faire la fête sans incident. La situation a progressivement été maîtrisée par le dispositif organisationnel du festival, laissant place à l'ambiance festive pendant près de deux heures. Puisant de son riche répertoire, Algérino a fait vibrer Tigzirt. Filles et garçons jeunes et moins jeunes, ses admirateurs reprenaient en chœur ses chansons dans une parfaite communion. «*Les menottes*», «*Mal barré*», «*Panama*», «*A Yemma*» et d'autres titres ont été interprétés par l'enfant de Marseille et repris en chœur par son public. Pour interpréter «*Algérie mi amor*», Algérino s'est enveloppé de l'emblème national alors que l'espace Louni reprenait le texte du titre dans une ambiance pleine d'émotion. Les initiateurs du festival, en l'occurrence Aziz Khial et Hakim Bellout, ont tenu à honorer l'artiste devant le public. Ils l'ont déclaré ambassadeur du festival pour lequel le rappeur franco-algérien s'est engagé à faire venir à Tigzirt des stars internationales de la chanson à l'occasion des prochaines éditions. Pour l'avoir «*adopté*» depuis sa première participation, Algérino a rendu à un vibrant hommage aux populations de la région. Ce n'est que peu avant une heure du matin que le concert a pris fin, au bonheur des milliers de personnes venues pour cette troisième soirée du Festival international des belles nuits de Tigzirt après Lounis Ait Menguellet et Mohamed Allaoua, alors que Takfarinas devait clôturer la manifestation dans la soirée de samedi.

H. M.

Béjaïa

Plusieurs incendies enregistrés ces derniers jours

Les incendies se sont multipliés depuis plus de deux semaines à travers les quatre coins de la wilaya. Le dernier bilan communiqué il y a plus d'une semaine par les services des forêts sur la radio fait état de plus de 500 ha de végétation détruites à travers la wilaya. Plus de 60 feux de forêt ont été enregistrés depuis le début de l'été, dont une vingtaine considérés importants. C'est ainsi que les éléments de l'unité de la Protection civile de la municipalité de Béni Maâouche sont intervenus jeudi soir pour éteindre un incendie dans une vieille construction servant de dépôt de fourrage dans une ruelle du village Aït Adjissa, commune de Beni Maâouche. «*Le feu a été circonscrit et la construction sauvée*», souligne la Protection civile. Le 29 juillet dernier, un dépôt de stockage de produits alimentaires avait pris feu à la cité Remla, commune de Béjaïa. Un incendie avait été enregistré sur les crêtes des tunnels de Kherrata la semaine dernière. Il a été éteint grâce au bombardier d'eau russe intervenu depuis l'aéroport Abane-Ramdane de Béjaïa. En fin de semaine dernière, les pompiers ont également éteint un incendie enregistré aux oliviers (Parc national de Gouraya), commune de Béjaïa. L'opération d'extinction a été menée dans l'après-midi avec les agents des services du Parc. «*Cela a permis d'éviter une catastrophe, vu la proximité du port pétrolier et du massif de Gouraya*», a souligné la Protection civile. Un feu a également été enregistré jeudi dernier à Soummari et Sidi Ouali, commune de Béjaïa. Cet incendie a été rapidement maîtrisé par les soldats du feu. Des équipes opérationnelles de la Protection civile et des agents du PNG s'y étaient engagés. Notons que le Parc national du Gouraya a organisé jeudi dernier une autre journée de sensibilisation et de prévention au niveau du Cap Carbon et initié une journée similaire quelques jours avant au niveau de l'aire de jeu des Oliviers, avec la participation de plusieurs acteurs associatifs, les scouts et la Protection civile, entre autres.

H. Cherfa